

FRANÇAIS - Traduction de la notice originale

Les manuels d'instructions complets de la machine et du moteur sont disponibles :

- ▷ sur le site web stiga.com
- ▷ en scannant le QR code



Download full manual
stiga.com

ATTENTION : LIRE ATTENTIVEMENT LE MANUEL AVANT D'UTILISER CETTE MACHINE.
Conserver pour toute consultation future.

1. NORMES DE SÉCURITÉ

1.1. FORMATION



Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des incendies et/ou de graves lésions.

- Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
- Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de malaise de l'utilisateur, ou en cas de consommation de médicaments, de drogues, d'alcool ou de substances dangereuses pour les capacités de réflexes et de concentration.
- Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.
- Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prenne connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.

1.2. OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Équipements de protection individuelle (EPI)

- Porter des vêtements adaptés, des chaussures de travail résistantes avec semelle antiglisse et pantalons longs. Ne pas utiliser la machine pieds nus ou avec des chaussures ouvertes. Porter des protecteurs d'ouïe.
- Porter des gants de travail dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains.
- Ne pas porter d'écharpes, chemisiers, colliers, bracelets, vêtements flottants, ou munis de lacets ou de cravates et de toute façon tout accessoire pendant ou long susceptible de s'accrocher dans la machine ou dans des objets et des matériaux présents sur le lieu de travail.
- Serrer adéquatement les cheveux longs.

Zone de travail / Machine

- Inspecter minutieusement toute la zone de travail et éliminer tout objet externe qui pourrait être éjecté par la machine ou endommager l'organe de coupe/organes rotatifs (cailloux, branches, fils de fer, os, etc.).

Moteurs à explosion : carburant



Le carburant est extrêmement inflammable.

- Conserver le carburant dans des récipients homologués pour cet usage, dans des lieux sûrs, loin de toute source de chaleur ou de flammes nues.
- Éliminer les résidus d'herbe, les feuilles ou la graisse excessive des récipients.
- Ne pas laisser les récipients à la portée des enfants.
- Ne pas fumer pendant le ravitaillement ou l'appoint de carburant et chaque fois que l'on manipule du carburant.
- Faire l'appoint de carburant en utilisant un entonnoir et uniquement en plein air.
- Éviter d'inhaler les vapeurs de carburant.
- N'ajoutez jamais du carburant, et n'enlevez jamais le bouchon du réservoir, lorsque le moteur est en fonctionnement ou est chaud.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir, en laissant diminuer progressivement la pression interne.
- Ne pas approcher de flammes à l'orifice du réservoir pour vérifier le contenu.
- Ne pas faire démarrer le moteur si du carburant a été répandu ; éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé, et éviter de créer toute possibilité d'incendie tant que le carburant ne s'est pas évaporé et que les vapeurs ne se soient pas dissipées.
- Nettoyer immédiatement toute trace de carburant éventuellement versée sur la machine ou sur le terrain.
- Remettre et serrer correctement les bouchons du réservoir et du récipient du carburant.
- Ne jamais remettre la machine en marche à l'endroit où l'on a fait le plein de carburant ; le démarrage du moteur doit se faire à une distance d'au moins 3 mètres de l'endroit où l'on a effectué le remplissage de carburant.
- Éviter que les vêtements n'entrent en contact avec le carburant et, dans un tel cas, changer de vêtements avant de faire démarrer le moteur.

1.3. PENDANT L'UTILISATION

Zone de travail

- Ne pas actionner le moteur dans des espaces fermés, où de dangereuses fumées de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler. Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un endroit suffisamment aéré. Ne pas oublier que les gaz d'échappement sont toxiques.
- Pendant le démarrage de la machine, ne pas diriger le silencieux, et donc les gaz d'échappement, vers des matières inflammables.
- Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle adéquate et dans des conditions de bonne visibilité.
- Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail. Il faut que les enfants soient surveillés par un autre adulte.
- Éviter de travailler dans l'herbe mouillée, sous la pluie et avec risque d'orages, spécialement de foudres.

- Faire particulièrement attention aux irrégularités du terrain (dos-d'âne, rigoles), aux pentes, aux dangers cachés et à la présence d'éventuels obstacles susceptibles de limiter la visibilité.
- Faire très attention à proximité d'escarpements, fossés ou talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- Travailler dans le sens transversal de la pente, jamais dans le sens de la montée / descente, en faisant très attention aux changements de direction, à votre point d'appui et à ce que les roues soient libres de tout obstacle (cailloux, branches, racines, etc.) qui pourrait provoquer le glissement latéral ou la perte de contrôle de la machine.
- Pour éviter tout risque d'incendie, ne pas laisser la machine avec le moteur chaud au milieu de feuilles ou d'herbes sèches, ou de tout autre matériau inflammable.

Comportements

- Faire attention quand on procède en marche arrière ou vers l'arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles.
- Marcher, ne jamais courir.
- Éviter de se faire tirer par la tondeuse.
- Toujours tenir les mains et les pieds éloignés de l'organe de coupe, tant pendant le démarrage du moteur que pendant l'utilisation de la machine.
- Attention : l'élément de coupe continue à tourner pendant quelques secondes même après sa désactivation ou après la coupure du moteur.
- Toujours rester à distance de l'ouverture d'éjection.
- Ne pas toucher les parties du moteur qui se réchauffent lors de l'utilisation. Risque de brûlures.



En cas de cassures ou d'accidents pendant le travail, arrêter tout de suite le moteur, et éloigner la machine, pour ne provoquer aucun dommage supplémentaire ; en cas d'accidents entraînant des lésions personnelles ou à des tiers, activer tout de suite les procédures de secours d'urgence les plus adéquates à la situation en cours, et s'adresser à une Structure médicale pour recevoir les soins nécessaires. Enlever soigneusement les éventuels débris qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.

Limitations d'utilisation

- Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, absentes ou mal positionnées (sac de ramassage, protection d'éjection latérale, protection d'éjection arrière).
- Ne pas utiliser la machine si les équipements / appareils ne sont pas installés aux endroits prévus.
- Ne pas débrancher, désactiver, retirer ni manipuler les systèmes de sécurité/microinterrupteurs présents.
- Ne pas modifier les réglages du moteur, ni le mettre à un régime excessif. Si on fait fonctionner le moteur à un nombre de tours excessif, le risque de lésions personnelles augmente.
- Ne pas soumettre la machine à des efforts excessifs, et ne pas utiliser une petite machine pour exécuter de gros travaux ; l'utilisation d'une machine aux dimensions adéquates réduit les risques et améliore la qualité du travail.

1.4. ENTRETIEN, STOCKAGE ET TRANSPORT

Le fait d'effectuer un entretien régulier et de stocker

correctement la machine préserve sa sécurité et le niveau de ses performances.

- Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine : l'utilisation de pièces de rechange non originales et/ou montées de manière incorrecte compromet la sécurité de la machine, peut provoquer des accidents ou des lésions personnelles et dégage le constructeur de toute obligation ou responsabilité.
- Pour réduire le risque d'incendies, contrôler régulièrement qu'il n'y a pas de pertes d'huile et/ou de carburant.
- Pendant les opérations de réglage de la machine, faire attention afin d'éviter de se coincer les doigts entre l'organe de coupe en mouvement et les parties fixes de la machine.
- Ne pas entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un endroit où les vapeurs de carburant pourraient atteindre une flamme, une étincelle ou une forte source de chaleur.
- Pour réduire le risque d'incendie, ne pas laisser les récipients avec les déchets à l'intérieur d'un local.



Le niveau de bruit et le niveau de vibrations reportés dans les présentes instructions sont des valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un élément de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et sur les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations ; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque anti-bruit, faire des pauses pendant le travail.

1.5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement ; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.
- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets.
- Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans l'environnement, mais la livrer à un centre de collecte, en suivant les normes locales en vigueur.

2. DESCRIPTION DU PRODUIT

Cette machine est une tondeuse à gazon à conducteur à pied. La machine est composée pour l'essentiel d'un moteur actionnant un organe de coupe contenu dans un carter, équipé de roues et d'un guidon.

Le conducteur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en se tenant toujours derrière le guidon et donc à distance de sécurité de l'organe de coupe rotatif.

Si l'opérateur s'éloigne de la machine, le moteur et l'organe rotatif s'arrêtent dans les secondes qui suivent.

Utilisation prévue et utilisation inappropriée

Cette machine est conçue et fabriquée pour couper l'herbe dans les jardins et les zones herbeuses.

Tout autre emploi peut se révéler dangereux et causer des dommages à des personnes et/ou à des choses.

Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :

- transporter sur la machine d'autres personnes, enfants ou animaux ;
- se faire transporter par la machine ;
- utiliser la machine pour remorquer ou pousser des charges ;
- actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses ;
- utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des détritiques ;
- utiliser la machine pour régulariser les haies ou pour couper la végétation non herbeuse ;
- utiliser la machine par plus d'une personne.

IMPORTANT *L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et dégage le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou à des tiers.*

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Cette machine est destinée à un "usage amateur".

IMPORTANT *La machine doit être utilisée par un seul opérateur.*

2.1. COMPOSANTS DE LA MACHINE

(Fig. 1)

- A. Carter
- B. Moteur
- C. Organe de coupe
- D. Protection d'éjection arrière
- E. Déflecteur d'éjection latérale (si prévu)
- F. Protection d'éjection latérale (si prévue)
- G. Sac de ramassage (si prévu)
- H. Guidon
- I. Levier présence opérateur
- J. Levier d'embrayage de la traction (si prévu)

2.2. SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ



ATTENTION :

Lire les instructions avant d'utiliser la machine.



AVERTISSEMENT :
Ne pas introduire les mains et les pieds à l'intérieur du siège de l'organe de coupe. Enlever le capuchon de la bougie et lire les instructions avant toute opération d'entretien ou de réparation.



DANGER! Risque d'éjection d'objets. Tenir les personnes à l'extérieur de la zone de travail pendant l'utilisation.



DANGER! Risque de coupures. Organe de coupe en mouvement. Ne pas introduire les mains et les pieds à l'intérieur du siège de l'organe de coupe.



Attention à l'organe de coupe : l'organe de coupe continue à tourner après l'arrêt du moteur. Enlever la fiche de l'alimentation avant de procéder à l'entretien ou si le câble est abîmé. (Uniquement pour tondeuses à gazon électriques avec alimentation par réseau.)



Attention. Tenir le câble d'alimentation loin de l'organe de coupe. (Uniquement pour tondeuses à gazon électriques avec alimentation par réseau.)

IMPORTANT *Les étiquettes adhésives endommagées ou illisibles doivent être remplacées. Demander de nouvelles étiquettes à son centre d'assistance agréé.*

3. MONTAGE

IMPORTANT *Le déballage et le montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour déplacer la machine et les emballages.*

1. Déballage (Fig. 2)
2. Montage et réglage de la poignée (Fig. 3)
3. Montage du sac (Fig. 4)

4. COMMANDES DE CONTRÔLE

• Commande de démarrage

- Type I : Poignée de démarrage manuel (Fig. 5). Elle permet le démarrage manuel du moteur.
- Type II : Commande de démarrage électrique à bouton (Fig. 6). Elle permet le démarrage électrique du moteur.

• Levier présence opérateur

C'est le levier qui permet l'embrayage de l'organe de coupe et de traction. Le moteur s'arrête automatiquement lorsque le levier est relâché (Fig. 7).



CPO (contrôle de présence de l'opérateur) Déverrouillage du levier : arrêt du moteur. (Fig. 7)

• Levier embrayage traction (si prévue)

Embraie la traction sur les roues et permet l'avancement de la machine (Fig. 8).



Activation de la transmission. (Fig. 8)

IMPORTANT *Le démarrage du moteur doit toujours se faire quand la traction n'est pas embrayée.*

IMPORTANT *Pour éviter d'endommager la transmission, éviter de tirer la machine vers l'arrière quand la traction est embrayée.*

• Réglage de la hauteur de coupe

En abaissant ou en relevant le châssis, l'herbe peut être coupée à différentes hauteurs de coupe. (Fig. 9)

IMPORTANT *Effectuer l'opération lorsque le dispositif de coupe est à l'arrêt.*